

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2023

### **2023-67** MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quinze juin, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du neuf juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24  
Nombre de présents : 13  
Nombre de pouvoirs : 2  
Nombre de votants : 15

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz  
Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois  
Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique

Délégué suppléant présent (visioconférence) :

Robin GOULAOUIC, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Délégués titulaires absents excusés :

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo pouvoir à Raymond CHARBONNIER  
Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz pouvoir à Denis DUGABELLE  
Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay  
Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique

Secrétaire de séance : Philippe CAILLON

Affichage le 22 juin 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Fonction Publique, et notamment ses articles L.332.24- à L.332-26,

Vu la délibération n° 2023-51 du Comité Syndical en date du 4 mai 2023, relative à la modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 1<sup>er</sup> juin 2023,

Considérant que TE44 doit modifier son tableau des effectifs au titre de l'année 2023,

Considérant que les postes vacants en surnombre doivent être fermés, après avis favorable du Comité Social Territorial, en particulier pour les grades sur lesquels TE44 ne prévoit pas de recrutement, à savoir 3 postes d'ingénieur principal.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- **D'approuver la fermeture de 3 postes d'ingénieur principal, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023.**
- **D'approuver le tableau des effectifs ainsi modifié.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**